

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 10 (1901)
Heft: 19

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint +
+ Samstags

Abonnement:

Für die Schweiz

3 Monate Fr. 2.—

6 Monate " 3.—

12 Monate " 5.—

Für das Ausland:

3 Monate Fr. 3.—

6 Monate " 4.50

12 Monate " 7.50

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

7 Cts. per 1 spaltige
Millimeterzeile oder
d deren Raum. → Bei
Wiederholungen
entsprechend Rabatt.

Vereins-Mitglieder bezahlen 3 1/2 Cts
netto per Milli-
meterzeile
oder deren Raum.
*

Schweizer Hotel-Revue

REVUE SUISSE DES HÔTELS

Organ und Eigentum des
Schweizer Hoteller Vereins

10. Jahrgang | 10^{me} AnnéeOrgane et Propriété de la
Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédition et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.



Todes-Anzeige.

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern
machen wir hiermit die Trauer-Anzeige,
dass unser Mitglied

Frau Dr. Müller-Moos

Besitzerin des Hotel National in Engelberg

am 25. April nach langer Krankheit
im Alter von 57 Jahren verstorben ist.

Indem wir Ihnen bieben Kenntnis
geben, bitten wir, der Heingegangen
ein liebvolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes:
Der Präsident:
J. Tschumi.

- 5. Duvoisin, Louis, Grandson-Vaud.
- 6. Dietschy, Joseph Victor, Rheinfelden.
- 7. Giavani, Oreste, Omegna (Italie).
- 8. Gottran, Emile, Bulle-Fribourg.
- 9. Hafner, Max, Baden.
- 10. Handwerck, Emilie, Genève.
- 11. Handwerck, Charles, Genève.
- 12. Helbling, François, Winterthur.
- 13. Hofmann, Emile, Langnau.
- 14. Jost, Otto, Winterthur.
- 15. Kersten, Adolph, Hamburg.
- 16. Küpfer, Emile, Ennetbaden.
- 17. Lauener, Jean, Wengen.
- 18. Lendi, Enrico, Poschiavo.
- 19. Mättmann, Ulrich, Rothenburg.
- 20. Mayer, Albert, Offenburg (Baden).
- 21. Michael, Alfonso, Davos.
- 22. Morosan, Antoine, Davos.
- 23. Müller, Werner, Wyl-St-Gall.
- 24. Pozzi, Arthur, Poschiavo.
- 25. Rauch, Jacques, Schuls.
- 26. Rossi, Léon, Tobbolo (Italie).
- 27. Spalinger, Charles, Zürich.
- 28. Steine, Otto, Krottingen (Baden).
- 29. Vetsch, Gaspard, Davos.
- 30. Witzig, Théodore, Winterthur.
- 31. Wuesthoff, Edouard, Herrenthal (Baden).

La 8^{me} année d'enseignement de notre école a été ouverte le 16 octobre 1900 en présence du personnel enseignant au complet et de quelques parents d'élèves nouvellement admis, par une courte allocution du président M. Tschumi.

Nous avons reçu, dans le courant de l'été, environ trois fois plus de demandes d'admission qu'il n'y avait de places disponibles, ce qui nous a permis, après examen attentif des certificats présentés, d'opérer un triage d'éléments assez homologues au point de vue de l'instruction préliminaire, condition essentielle d'un progrès continu et régulier, vu la durée réduite de l'enseignement.

De même que les années précédentes, la cérémonie d'ouverture fut suivie de la lecture et de la distribution du règlement, de la fixation de l'ordre journalier et de la répartition des occupations d'ordre pratique; comme d'habitude également, les deux premières journées ont été consacrées presque exclusivement aux examens, dont le résultat permit de former une classe unique pour l'enseignement du français, tandis que celui des langues allemande et anglaise ont été répartis en deux subdivisions.

Quant au plan général d'enseignement, il est établi depuis plusieurs années sur une base solide confirmée par nombre d'expériences, de sorte qu'il n'y a plus eu lieu, ces temps derniers, d'y introduire aucune modification essentielle; nous pourrons donc nous borner, pour éviter des répétitions superflues, à renvoyer pour tous détails, au rapport de l'avant dernier exercice.

M. Raach s'est malheureusement vu obligé, par suite d'autres occupations, de se retirer de l'enseignement, et M. Tschumi s'est chargé des branches d'études qui lui étaient confiées.

Nous avons l'intention de réunir à l'avvenir les leçons de maintien et de bonne tenue aux leçons de danse, ce qui rendra ces dernières obligatoires; cette mesure est d'autant plus indiquée que parmi les quelques élèves qui s'en étaient dispensés jusqu'à présent, plusieurs étaient loin de briller par l'élegance des manières et la grâce des mouvements, et que la caisse centrale désirera voir l'importante contribution qu'elle fournira être mise à profit par la collectivité des élèves.

Malgré la rigueur de l'hiver, l'état sanitaire des élèves a été excellent, et nous sommes constamment encouragés de l'entretenir par des soins rationnels, la régularité de la vie et des promenades fréquentes dans les environs si beaux de Lausanne; l'aspect frais et florissant de tous nos élèves à leur sortie de l'école témoigne du succès de nos mesures.

Elevés.

Mitglieder-Aufnahmen.	
Admissions.	
Fremdenbeitrag Liste de matières	
Herrn Arthur Amstad, Hotel Bellevue, Seelisberg	65
Herrn H. Käch-Gruber, Kurhaus Münzberg	70
Herrn Louis Michel, Hotel Grindelwald	
Grindelwald	40
Herrn Ch. Wolf, Hotel z. Riesen, Schaffhausen	36

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

de la

SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERES

à Ouchy.

Rapport sur le 8^{me} cours.

Conseil de surveillance.

J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, président.
A. Armleder, Hotel Richemond, Genève, vice-président.

A. Raach, Hôtel du Grand Pont, Lausanne, caissier.

J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy, secrétaire.

J. A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne.

Personnel enseignant et Branches d'étude.

C. Gärlich, professeur, directeur de l'école: Langues française, allemande, anglaise, italienne (facultatif), arithmétique, géographie.

J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy:

Connaissance des denrées, géographie commerciale, comptabilité, calligraphie.

J. A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne:

Connaissance du service, avec exercices pratiques.

J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy:

Industrie hôtelière et direction d'un hôtel.

Leçons de maintien et de bonne tenue.

Elevés.

1. Biehly, Charles, Olten.
2. Chaudet, Robert, La Tour de Peilz.
3. Cornut, Ami, Vourey (Valais).
4. Curti, Antoine, Lausanne.

Elevés.

Quant à l'assiduité de nos élèves, nous constatons avec plaisir que la plupart d'entre eux ont travaillé en jeunes gens qui sont convaincus que c'est dans leur propre intérêt qu'ils étudient, et qu'ils récolteront plus tard les fruits de leurs travaux.

La conduite, de son côté, n'a rien laissé à désirer en général, la plupart des élèves s'étant efforcés de faire bonne impression par la correction de leurs manières, de sorte qu'il a été possible d'entretenir avec eux, durant les heures de liberté, les rapports les plus agréables; l'avenir se chargera de leur démontrer souvent encore, par les relations qu'ils seront appelés à avoir soit avec leurs connaissances, soit avec des étrangers, l'importance de ce point pour celui qui se destine à la carrière d'hôtelier.

S'il s'est trouvé au début quelques élèves peu habitués à l'ordre et à l'exactitude et ne paraissant guère tenir à se faire remarquer et estimer par la politesse et l'amabilité de leurs manières, nous n'avons pas hésité à faire usage des moyens de répression suffisants qui nous sont concédés par les statuts et nous leur avons montré comment on peut se procurer à ses propres frais un avantage qui profite à la collectivité, ce qui a eu pour résultat de les amener avec le temps à la conviction que ce n'est que par une conduite exemplaire et une assiduité soutenue qu'ils pourraient témoigner leur reconnaissance aux hommes qui, depuis la création de l'école, consacrent année pour année, avec le plus grand désintéressement et sans aucune rétribution, leur temps et leurs connaissances, fruits de leur longue expérience, aux élèves qui leur sont confiés. Comme par le passé, les élèves ont eu mainte bonne occasion d'exercer pratiquement au service dans diverses cérémonies qui ont eu pour théâtre les premiers hôtels d'Ouchy et de Lausanne; en outre, chaque semaine à tour de rôle, deux élèves étaient appelés sous surveillance spéciale, à servir le lunch et le dîner dans les hôtels Beau-Rivage et Beau-Site. Les bons effets de cette organisation ont été indéniables; car la plupart des élèves n'avaient, à leur entrée à l'école, aucune idée du service pratique et beaucoup d'entre eux étaient par dessus le marché fort maladroits. Néanmoins, il y en a eu quelques-uns qui, malgré toutes les peines qu'on s'est donné pour les dégrossir dans un laps de temps relativement court, n'ont pu parvenir à une adresse tant soit peu remarquable; mais c'est pour eux précisément que l'enseignement théorique qui ne saurait leur être donné d'une manière systématique qu'à l'école même, garde sa valeur.

Comme d'habitude, M. Müller avait invité le 21 décembre professeurs et élèves à un opulent dîner de Noël. Une fine goutte de Vaudou eut bientôt fait de délier les langues; des discours furent prononcés et des productions pleines de goût exécutées par plusieurs élèves; le champagne traditionnel offert par MM. Bouvier & Co. à Neuchâtel et Mauer à Travare contribua pour sa part à l'animation générale, et un toast chaleureux vint remercier ces messieurs de leur générosité. Le lendemain, 25 élèves partirent pour passer leurs 12 jours de vacance au sein de leur famille, et cette période de repos écoulée tous se remirent à l'étude avec des forces nouvelles.

C'est avec un sentiment de reconnaissance particulière à l'égard des généreux donateurs que nous relevons une fois de plus le total réjouissant des dons de nouvel-an adressés à notre école professionnelle, total qui témoigne de l'intérêt toujours croissant qu'elle éveille; messieurs nos confrères peuvent être assurés que leur bienveillance ne tombe point en terrain stérile, mais qu'elle nous est, à chaque nouvelle année, un encouragement précieux à persévérer dans notre activité pour le relèvement de notre profession et pour le plus grand bien de tous ses membres. On ne saurait méconnaître en effet que notre école, dont le développement a été si florissant, dépote dans l'âme réceptive de la jeunesse une semence destinée à donner, dans un avenir rapproché, une moisson superbe et d'une grande importance au point de vue économique dans un pays où le rôle de l'industrie hôtelière ne fait que grandir.

Quand la pépinière des connaissances nécessaires et des principes directeurs de notre industrie aura atteint ce degré de développement, l'époque sera venue sans doute où les mérites de son fondateur et de ses collaborateurs seront enfin reconnus universellement.

Le 21 avril, notre hôte M. John Müller avait invité professeurs et élèves au dîner d'adieu, qui fut accompagné de la cérémonie de clôture et de la distribution des diplômes.

Après que M. François Helbling de Winterthur fut exprimé, au nom de ses condisciples, à Messieurs les professeurs et à la famille Müller en particulier, la profonde reconnaissance des élèves pour toutes les peines vouées à leur bien-être physique et intellectuel, le président M. Tschumi prit la parole pour résumer en quelques mots l'activité de l'école durant ce court intervalle de six mois, et pour y joindre la recommandation de persévérer dans la voie tracée; puis il passa à la distribution des diplômes et termina en exprimant aux élèves les meilleures voeux du personnel enseignant pour leur carrière future.

Voici les notes contenues dans les 31 diplômes délivrés:

	Très bien	Bien	Assez bien
Assiduité . . .	12	19	0
Travaux pratiques . . .	0	16	15
Connaissances . . .	13	13	5
Conduite . . .	18	13	0

Nous avons toujours considéré comme notre devoir de faciliter le placement de nos élèves dans de bonnes maisons après la clôture du cours professionnel, et cette fois encore nous avons réussi, grâce à la prévention bienveillante d'un certain nombre de messieurs nos collègues, à procurer une place à tous ceux qui en avaient manifesté le désir. Tout en remerciant sincèrement ces messieurs pour leur empressement à accéder à notre demande, nous espérons avoir en même temps rendu service aux parents de nos élèves.

Le Conseil de surveillance.

→*←

Eidg. Lebensmittelpolizeigesetz. Der Bund schreibt: Die eidg. Räte haben im letzten März beschlossen, ihren früheren Beschluss bet. Sichtierung der Beratung des Lebensmittelgesetzes aufzuheben. Nachdem die Städte und Kantone schon im Juni 1899 behandelt, Der Vorsitz gehabt hat, durch den Nationalrat, welcher bestellt bzw. ergänzt hat; Präsident ist Steiger (Bern), Regierungsrat. Derselben kommen nun in dieser Stellung die reichen Erfahrungen sehr zu statthen, welche die kantonale Direktion des Innern, deren Vorsteher er ist, mit dem bernischen Lebensmittelgesetz gemacht hat. Dasselbe hat sich bekanntestens gut bewährt und wird mit entschiedener

Erhaltung durchgeführt. Das Kommissariat hat, wie wir hören, schon Ende März eine Sitzung gehalten und in derselben verschiedene Punkte des Gesetzes besprochen. Sie tritt nun am Pfingstdienstag (28. Mai) nächstthin in Genf wieder zusammen, um die Vorlage weiter zu behandeln; jedoch wird sie voraußichtlich erst in einer letzten Sitzung im Herbst noch allfällige zurückgelegte Punkte erledigen und ihre Anträge definitiv feststellen. Die Gesetzesvorlage wird also vermutlich erst im nächsten Dezember vom Nationalrat behobt werden können. In betreff der Kontrolle der Waagen sind Grenzen gesetzt, wie wir vernehmen, die Kommission soll vereinfacht. Viele Vorschläge schließen, wodurch die beabsichtigte Zweck der Hauptabsatz obenhofen erreicht, von Grenzstationen aber, deren Errichtung und Unterhalt sehr bedeutsame Kosten verursachen würde, abgeschenkt und verzögert im Transporte der Waren vermieden würde. Gegen letztere haben zahlreiche interessierte Kreise, u. a. auch die Hôteliers, lebhafte Einsprache erhoben, und man wird daher gut thun, diesen Stein des Anstoßes zu beseitigen, um dem Gesetze nicht unnötigerweise Feinde zu schaffen.